



2.5 DEMANDE D'ACCRÉDITATION DÉFINITIVE

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Nom :	_____	Prénom :	_____
N° du membre :	_____	Barreau de section :	_____
Adresse du domicile professionnel (doit être conforme à celle du Tableau de l'Ordre) :			
N°	Rue	Ville	Code postal
Téléphone :	_____	District judiciaire :	_____
Télécopieur :	_____	Municipalité/Arrondissement :	_____
Courriel :	_____		

SECTION 2 - DÉCLARATIONS

Je, _____, membre en exercice et en règle du Barreau du Québec, déclare remplir les conditions permettant de bénéficier de l'accréditation définitive en médiation familiale, conformément au **Règlement sur la médiation familiale** (ci-après le « **Règlement** »).

2.1 Assurance responsabilité professionnelle

Je détiens une assurance responsabilité professionnelle auprès du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec.

2.2 Respect des engagements

J'ai suivi une formation complémentaire en médiation familiale respectant l'intégralité des critères mentionnés à l'article 2, alinéa 2 du *Règlement*.

ET

J'ai complété un minimum de 10 mandats supervisés respectant l'intégralité des critères mentionnés à l'article 3 du *Règlement*.

2.3 Pièces justificatives

Je comprends devoir fournir, en annexe à la présente demande, les documents suivants :

- L'attestation de mon accréditation avec engagement
- L'attestation de la formation complémentaire
- L'[attestation du superviseur relative aux engagements](#)

2.4 Dossier disciplinaire, limitation du droit d'exercice et révocation de l'accréditation

Je n'ai pas fait l'objet de mesures disciplinaires ni d'une limitation de mon droit d'exercice.

OU

J'ai fait l'objet de mesures disciplinaires ou d'une limitation de mon droit d'exercice dans les cinq (5) dernières années, mais je suis d'avis que ce n'est pas susceptible d'avoir un impact sur ma pratique en médiation familiale pour les motifs suivants :

Je comprends qu'il appartient au Barreau du Québec de déterminer si ces motifs sont susceptibles d'avoir un impact sur ma pratique en médiation familiale.

Je comprends que le Barreau du Québec pourra retirer mon accréditation si je fais l'objet d'une radiation temporaire ou permanente du Tableau de l'Ordre, d'une révocation de permis, d'une limitation qui m'empêche d'exercer mes fonctions en médiation ou d'une suspension de mon droit d'exercer la profession.

ET

Je comprends que le Barreau du Québec pourra également retirer mon accréditation si au moins une des conditions mentionnées au présent formulaire n'est plus respectée.

SECTION 3 - CONSENTEMENTS

Je consens à ce que mon accréditation en médiation familiale apparaisse au Tableau de l'Ordre et dans l'outil [Trouver un avocat](#) sur le site Web du Barreau du Québec.

Je consens à ce que la totalité des renseignements inclus au présent formulaire soit transmis au ministère de la Justice (ci-après « MJQ »), et plus précisément, que certaines informations soient affichées au [Répertoire des médiateurs familiaux accrédités](#), conformément à l'article 6 du *Règlement*. Je comprends également que tout changement à ces renseignements devra être communiqué sans délai au Barreau du Québec qui en informera le MJQ.

SECTION 4 – DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, _____, affirme solennellement que tous les faits et renseignements inscrits à la présente demande d'accréditation définitive ainsi que tous les documents et pièces justificatives l'accompagnant sont vrais.

Signature : _____

Date : _____

Affirmé solennellement devant moi à _____, le _____

Signature du commissaire à l'assermentation

District

SECTION 5 - FRAIS POUR L'ÉTUDE DE LA DEMANDE ET PAIEMENT

Les frais pour l'étude de la demande doivent être acquittés au même moment que le dépôt de la demande, en ligne, directement sur le [portail du membre](#), par le formulaire « [2.5 Demande d'acc. médiation familiale \(déf.\)](#) » de la section intitulée « [Nouvelle autodéclaration](#) ».

Note

Dans ce formulaire, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.